

Les prémices d'un plan "Marshall" pour Scandola ?

Hier matin, une nouvelle réunion de concertation sur la gestion de la réserve de Scandola s'est tenue à Porto, orchestrée par François Sargentini, président de l'Office de l'environnement, et Jacques Costa, président du Parc naturel régional de Corse. Outre la présence désormais régulière des professionnels du tourisme, bateliers, pêcheurs, et de la gendarmerie, les services de l'État étaient représentés en nombre, à travers divers organismes.

À la fin de l'été, une première rencontre avait permis de renouer le dialogue avec les professionnels, notamment les bateliers qui déplorait avoir été stigmatisés et longtemps été privés de concertation avec le Parc. Une seconde rencontre plus apaisée en fin d'année avait sonné l'heure des constats sur la saison écoulée, où une première mesure prise de façon consensuelle imposait aux bateaux un périmètre de sécurité autour des nids de balbuzards. Tous acceptaient alors d'élaborer une stratégie de gestion du site. "Sans se mettre en danger, et sans se diviser", précisait Jacques Costa, ajoutant que "sans la grande mobilisation des socioprofessionnels, de la CdC et de l'État, le Parc n'y arriverait pas seul".

Bénéficiant d'une aura positive, pour avoir mené avec succès une démarche identique sur les îles Lavezzi, Jean-Michel Culioli, responsable scientifique à l'OEC, présentait hier les axes d'orientations à prendre en matière d'organisation du territoire, à commencer par la construction d'un plan de gestion du patrimoine mondial de l'Unesco, via un comi-



Une nouvelle réunion de concertation sur la gestion de la réserve de Scandola s'est tenue hier à Porto, en présence des nombreux acteurs impliqués. / PHOTO P.C.

té technique de pilotage. Désormais gestionnaire du site, la Collectivité a prévu une programmation financière et la mise en place d'une équipe pour un suivi scientifique et touristique pour en mesurer les impacts. "Nous sommes repartis de zéro, et les résultats des premières études seront présentés le 19 février prochain au conseil scientifique. Nous les partagerons pour que les chiffres ne soient plus contestés."

Polémique entre administration et bateliers

Prenant la parole, Sylvie Le Lemonnier, directrice régionale adjointe de la Dreal, fait une annonce qui jette un froid : "Nous allons cibler les mesures sur les nids occupés, où aura été constatée une ponte effective, et situés en un lieu soumis à une fréquentation forte, en demandant au préfet maritime de signer un arrêté à prendre avant le mois d'avril, interdisant l'ap-

proche et la baignade dans un rayon de 250 mètres autour de ces nids. Cela répond à la ministre de la Transition écologique." Pour Éric Villain, président de la prud'homme de Balagne, et J.-B. Rostini, vice-président des bateliers de Scandola. "Vous avez déjà pris la décision de prendre un arrêté, sans attendre le conseil scientifique ni le conseil consultatif!", tempête ce dernier. "Vous voulez juguler les bonnes intentions de la profession. Je rappelle que la plupart des nids sont artificiels et ont été posés par un ornithologue. Qui va déterminer les zones interdites ? Qui dira quand on pourra y retourner ?"

Pour les rassurer, Sylvie Lemonnier précise qu'aucune ligne du décret n'était encore écrite. Pour sa part, François Sargentini demandait aux professionnels de désigner deux ou trois personnes pour participer au comité de pilotage.

Mais, dans l'assistance, un batelier affiche son senti-

ment que le balbuzard n'est qu'un prétexte pour interdire des zones de navigation. D'autres dénoncent un vrai décalage entre l'administration et les gens de terrain. On cite, en vrac, la délivrance des autorisations de pêcher qui se fait à Marseille, et surtout le fait que Scandola, réserve naturelle "protégée" par une "réglementation obsolète rédigée en 1975, n'est en réalité protégée par aucune restriction, la baignade et le mouillage y étant autorisés".

Avec ironie, certains rappellent que c'est bien l'État qui a délivré des nouvelles autorisations à des bateliers, pour constater aujourd'hui qu'il y a trop de trafic. "Toute la Corse voit ses sites meurtris, défigurés, dégradés, des îles Lavezzi aux sentiers de montagne, de Scandola au périmètre des grands lacs. Notre but à terme est de mettre en place une réserve naturelle de Corse", a conclu François Sargentini.

PASCALE CHAUVÉAU